

AUTORISATION DE CONDUIRE

Nom Prénom

Né à, le

Domicile

Titulaire du permis de conduire n° délivré par(pays)

Déchu en Belgique du droit de conduire un véhicule à moteur pour une période de
à partir du

EST AUTORISE A CONDUIRE EXCEPTIONNELLEMENT le
..... (date du déplacement)

le véhicule immatriculé en (pays) n°

sur le parcours

en vue de quitter le territoire du Royaume.

A, le

SCEAU

L'Officier du Ministère public,